

# LES RENCONTRES ASSOCIATIVES



## LIVRET BILAN

Samedi 19 janvier 2019 – Kursaal – Besançon



# ÉDITO

Nous avons eu beaucoup de plaisir et même - osons le mot - une très grande fierté à vous voir si nombreux, le samedi 19 janvier dernier, pour nos premières Rencontres associatives.

Ce succès témoigne de l'intérêt de porter une telle initiative et confirme la pertinence de la renouveler dans les années à venir. Il témoigne, si besoin en était, de la formidable vitalité du monde associatif bisontin. À Besançon, cette vitalité est peut-être plus qu'ailleurs une réalité incontournable. Une vitalité exceptionnelle qui est alimentée chaque jour ou presque et qui fait qu'un peu plus d'un Bisontin sur deux est aujourd'hui engagé et participe à une aventure collective et bénévole.

Ce sont vous toutes et tous, bénévoles, qui chaque jour de l'année faites vivre notre ville. Il n'est de domaine où l'une ou l'autre de vos 1 200 associations n'organise qui une soirée, qui une rencontre sportive, qui une réunion d'information. Petites ou grandes, toutes donnent vie chacune à leur manière, chacune selon ses modes de fonctionnement, à notre ville.

Cette effervescence associative façonne pleinement notre identité, celle d'une ville riche de ce trésor inestimable qu'est la force de son tissu associatif, d'une ville riche d'idées, d'initiatives, de solidarité, de dévouements en tous genres. Une richesse qu'on ne peut compter, qu'on ne peut épargner, avec laquelle on ne peut pas spéculer.

C'est un atout majeur et une richesse dans laquelle nous investissons beaucoup et qui explique aussi pour une grande part la tradition de solidarité, d'humanisme et d'innovation qui caractérise Besançon et nous pouvons ensemble nous en enorgueillir. Plus que jamais, en cette période troublée où nos ressources financières se font rares, où nombre de nos concitoyens craignent un peu plus chaque jour de se retrouver au bord

de la route, la solidarité est notre principale arme à tous.

Cette solidarité, ce souci du vivre ensemble, de se serrer les coudes face à l'adversité, on la retrouve dans chacune de vos associations, dans l'engagement bénévole de chacune et de chacun d'entre vous. Sachez-le, toutes et tous, ayez-en conscience : chaque heure que vous passez à faire vivre vos associations, à monter des animations ou des services, nous aide tous à lutter efficacement contre le repli sur soi, l'exclusion et l'isolement et nous permet d'agir ainsi pour ce bien vivre ensemble qui nous est si cher.

Nous voulions que ces premières rencontres, inédites dans leur forme, soient tout à la fois une vitrine de vos différentes associations et un espace de dialogue entre vous et nous mais aussi entre vous. Nous espérons aussi qu'elles puissent avoir un rôle social et politique, à l'image de celui que tiennent vos associations dans la ville.

Ce rôle social et politique tient à leur dynamisme. Il tient, aussi, à l'engagement même des bénévoles associatifs que vous êtes. Cet engagement est toujours placé sous le signe de la passion. S'engager dans une association, c'est l'expression d'un engagement au service des autres. C'est pleinement un engagement citoyen. C'est faire de la politique au sens étymologique du mot : c'est choisir de participer à l'organisation des affaires de la cité ; c'est décider de participer activement à la vie de sa ville.

Donner la possibilité aux membres associatifs de s'exprimer et d'échanger sur leurs préoccupations et besoins est un moyen pour nous de valoriser cet engagement, dans une perspective de l'accompagner toujours plus efficacement car nous sommes conscients que les services publics doivent s'adapter en permanence aux évolutions de la société.

Le soutien de la municipalité est bien au-delà des nombreuses subventions versées chaque année aux différentes associations de la ville. Il passe par de nombreux services dont les chiffres clés sont exposés dans ce livret. Rappelons que ce sont plus de cinquante services et directions qui sont mobilisés pour accompagner directement ou indirectement les actions de vos associations.

Nous étions convaincus que les associations, créatrices de lien social dans notre cité, étaient à la recherche de lien social entre elles. Le bilan de la journée le confirme : le besoin de se rencontrer et d'échanger pour plus de coopération est unanimement partagé et nous devons continuer à apporter les conditions pour que ces rencontres se fassent lors des divers événements que nous portons.

Les propositions formulées par les associations sont également répertoriées dans ce livret. Elles ont été étudiées par les services en termes humains et financiers, et classées selon une temporalité : court, moyen et long terme. Le temps administratif de la mise en œuvre des projets est plus long que le temps associatif, très réactif. Nous savons pouvoir compter sur nos services

pour accomplir plusieurs actions d'ici la fin du mandat mais nous ne saurions engager la prochaine équipe municipale à venir en 2020. Aussi, nous comptons sur les services pour porter les propositions que nous n'aurons pas le temps d'engager à la connaissance de la prochaine équipe municipale, qui agira selon ses moyens et objectifs.

Les engagements que nous prenons aujourd'hui vont dans le sens d'une reconnaissance de la parole des bénévoles et salariés associatifs qui œuvrent au quotidien en faveur du vivre ensemble dans notre ville. En écoutant leurs préoccupations et en cherchant à améliorer nos services à leur égard, nous souhaitons leur dire qu'ils sont de précieux acteurs et partenaires de notre collectivité.

Pas assez nombreuses sont les occasions de vous rendre hommage, à vous, les milliers de bénévoles, volontaires et salariés qui font vivre nos associations et animent nos quartiers au quotidien, pour votre admirable investissement et pour votre rôle primordial dans la vie de notre ville ; aussi profitons-nous de ce livret pour vous dire, très sincèrement et chaleureusement : **merci !**

Jean-Louis FOUSSERET  
Maire de Besançon,  
Président du Grand Besançon

Karima ROCHDI  
Conseillère municipale  
Déléguée à la Vie Associative



**SOYEZ** le changement  
que vous voulez **VOIR** dans le monde

Gandhi



# SOMMAIRE

## Édito

1. Les chiffres clés de l'accompagnement des associations par la Ville en 2018 6
2. Les Services et Directions au service des associations 8
3. Les objectifs qui ont porté les Rencontres associatives 10
4. L'organisation de la journée 11
5. Favoriser la dynamique associative bisontine : idées des associations et réponses des Services en 9 thèmes 13
6. Partage de bonnes pratiques entre associations 22

## 1. Les chiffres clés de l'accompagnement des associations par la Ville en 2018

### Subventions

7 610 400 € attribués par la Ville à 496 associations	5 866 400 € attribués par la CAGB à 177 associations	519 161 € attribués par le CCAS à 44 associations
---	--	---

### Animation et mise en réseau de la vie associative bisontine

Plusieurs milliers de RDV avec des associations  
toutes directions confondues dont  
430 RDV  
consacrés à des conseils administratifs, juridiques  
et en communication

### Organisation de formations collectives

26 formations comptant 136 participants

### Réalisation graphique d'outils de communication

>>> 135 réalisations graphiques

### Impression de documents et de calicots

900 travaux d'impression représentant un coût de 61 100 €

### Tenue d'un annuaire associatif

1 200 associations référencées  
sur le site besancon.fr

### Accompagnement dans l'organisation d'évènements dans l'espace public

290 manifestations

d'associations dans l'espace public  
accompagnées par les Services de la Ville



### Prêt de matériel

134 prêts de barrières	160 prêts de tables et bancs	48 prêts de stands
144 prêts de chaises	48 prêts de podiums	9 prêts de gradins
	33 prêts de grilles d'exposition	

### Rédaction d'arrêtés municipaux et autorisations

200 arrêtés et autorisations de vente au déballage et débit de boisson  
200 arrêtés de circulation et/ou stationnement

### Mise à disposition annuelle d'espaces de travail

55 000 m <sup>2</sup> de bureaux ou espaces de stockage appartenant à la Ville mis à disposition de 247 associations de manière privative ou mutualisée	144 associations sportives accueillies hebdomadairement dans les gymnases, terrains et salles de sports municipales	83 associations accueillies pour des activités hebdomadaires par les Maisons de quartier municipales	1,4 hectare de vergers, 10,4 hectares de jardins familiaux et partagés mis à disposition de 13 associations
---	--	--	--

### Location de salles de manière temporaire auprès du Service Vie associative

pour des spectacles, congrès, réunions / AG, conférences, repas dansants,  
cours / ateliers, jeux, lotos, vide-greniers

>>> 835 manifestations proposées par 290 associations

ont eu lieu dans les 10 salles du Kursaal > 134 100 spectateurs

>>> 2 370 manifestations dans les 15 autres salles

gérées par le Service sur l'ensemble du territoire communal

## 2. Les Services et Directions au service des associations



### 3. Les objectifs qui ont porté les Rencontres associatives

- Créer un temps de dialogue et d'échange entre associations et avec la Collectivité,
- Faire connaître les services fournis par la Collectivité aux associations,
- Réaffirmer l'importance que donne la municipalité à la parole des acteurs associatifs pour co-construire les politiques publiques les concernant,
- Adapter les actions existantes aux besoins changeants des associations



### 4. L'organisation de la journée

#### Quand et où les Rencontres associatives se sont-elles déroulées?

Le samedi 19 janvier 2019 au Kursaal de 9h à 17h30.

#### Pour quelles associations ?

Les 1 200 associations bisontines référencées par le Service Vie associative ont été conviées. 200 membres associatifs ont participé, représentant 100 associations.

#### Comment la journée fut-elle rythmée ?

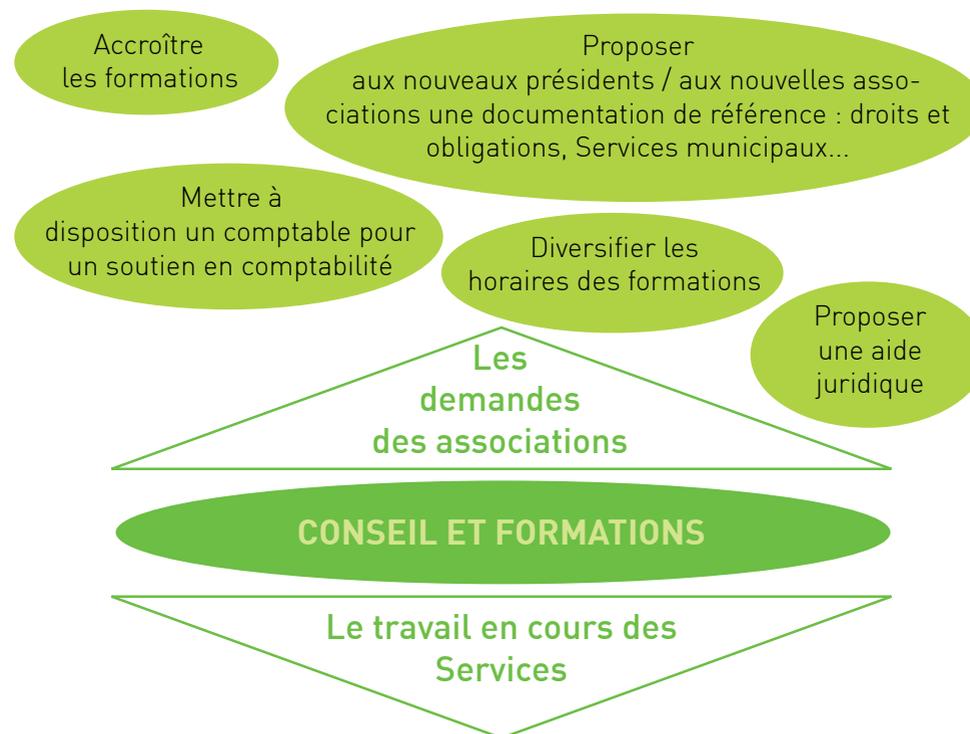
9h	<b>Accueil café</b>
9h30 - 9h50	<b>Introduction de la journée</b> et présentation des services fournis par la Collectivité aux associations par Karima Rochdi, Conseillère municipale déléguée à la Vie associative
9h50 - 10h	<b>Présentation de la démarche de concertation</b> et présentation des agents des Services présents par Catherine Filaquier, Directrice de la Direction Vie des quartiers
10h - 11h30	<b>Réflexion des participants sur 4 questions</b> : atelier en tables rondes animé par Gilles Labrousse, Chef du Service Démocratie participative : »» Comment recruter de nouveaux adhérents et bénévoles ? »» Comment améliorer la communication sur son activité et toucher de nouveaux publics ? »» Comment créer un réseau entre associations pour développer le partage de bonnes pratiques et améliorer la connaissance des associations entre elles ? »» Comment améliorer l'accompagnement apporté par la Ville ?
11h30 - 12h30	<b>Annnonce d'une proposition phare</b> par table et vote de l'ensemble de la salle
12h30 - 14h	<b>Buffet repas</b> offert par la Ville
14h - 15h30	<b>Retours d'expériences collectives et d'outils collaboratifs</b> mis en place par des associations Animateur : Alex Mathiot, journaliste à Radio Shalom Intervenants : »» Eric Grux, co-Président du C.LU.B (Collectif LUdique Bisontin) »» Philippe Tournier, Directeur du Comité de quartier Rosemont Saint-Ferjeux »» Yohann Dirand, Coordinateur Fédération Léo Lagrange
15h30 - 15h40	<b>Discours de clôture</b> de Karima Rochdi
15h40 - 17h30	<b>Apéritif musical</b> offert par la Ville - DJ Set de Zerolex

## Quelle méthode d'animation des tables rondes a été choisie ?

- Les 200 participants ont été répartis sur 25 tables de 8 personnes chacune. Chaque table a travaillé sur les 4 questions thématiques.
- Un animateur pour l'ensemble de la salle indiquait au micro le temps restant avant de passer au thème suivant.
- Les participants ont répondu individuellement à la question en notant des idées sur Post-it pendant 5 minutes.
- Ils ont ensuite mis en commun leurs idées et les ont synthétisées sur un paper-board pendant 15 minutes.
- Le même processus s'est répété 3 fois afin de traiter toutes les questions.
- Une fois toutes les questions traitées, 5 à 10 minutes ont été consacrées à la sélection d'une proposition phare par thème (vote si désaccord).
- Un porte-parole de la table a lu à l'ensemble de la salle sa proposition phare => cette phase a fait office de restitution permettant un partage des idées.
- L'ensemble de la salle a voté avec deux cartons de couleurs pour chaque proposition (jaune : y trouve un intérêt / violet : n'y trouve pas d'intérêt) => cette phase, conçue comme un temps ludique, a permis aux Services de juger si les propositions étaient partagées.



## 5. Favoriser la dynamique associative bisontine : idées des associations et réponses des Services en 9 thèmes



- Le nombre de formations est en augmentation sur la saison 2018/2019 : au nombre de 26 au lieu d'une quinzaine les années précédentes.
- De nouveaux thèmes sont déployés régulièrement. Par exemple, en 2018/2019, des formations sur les outils numériques et le montage d'un dossier de subvention ont été programmées. En 2019/2020, les nouvelles formations porteront notamment sur le droit à l'image et la prise de parole en public.
- Toutes les formules horaires ont été testées par le Service Vie associative : le soir, le week-end, en journée. Il était fréquent de devoir annuler celles organisées le soir et le week-end, faute de participants. En revanche, en journée, les formations sont presque toutes systématiquement complètes.
- Un partenariat a été engagé, en septembre 2018, avec l'Université de Droit pour que des étudiants prodiguent des conseils juridiques aux associations, les guident dans les démarches à accomplir ou les ré-orientent vers les professionnels compétents.



- Création d'une frise chronologique permettant de visualiser la temporalité des demandes à effectuer, consultable sur le site Internet Ville.
- Création d'un document de demande d'accompagnement dans l'organisation de manifestation sur le site Internet Ville.
- Mise à disposition sur le site Internet Ville d'un document indiquant les coordonnées des Services référents qui accompagneront le montage de la manifestation (le Service référent étant défini en fonction de la nature de la manifestation).
- Mise à disposition sur le site Internet Ville de plans de sites publics fréquemment demandés pour l'organisation de manifestations.



- Reconduction des Rencontres associatives le samedi 18 janvier 2020.
- L'organisation et le contenu de rencontres spécifiques par domaine d'activités seront abordés lors des Rencontres associatives de 2020.
- La Fête des associations aura lieu le 14 septembre 2019 à l'Hôpital Saint-Jacques, pour fédérer l'ensemble des associations sur un seul lieu.
- Une réunion en présence des Services de la Ville ainsi que des associations désireuses de s'impliquer dans la conception et l'organisation de la Fête des associations a été organisée le 3 juin 2019. Toutes les associations répertoriées dans l'annuaire des associations ont été conviées à y participer.



- Travail en cours avec un prestataire sur la création d'un nouvel annuaire avec de nouvelles fonctionnalités possibles : cartographie, classement par quartiers, par thématiques, détail des activités...
- La saisie des informations et les mises à jour se feront directement par les associations pour plus de réactivité et de simplicité.
- Le nouvel annuaire comprendra les associations bisontines et grand-bisontines.
- Mieux faire connaître aux associations les outils déjà en place : Agenda Sortir, BWV, réseaux sociaux, nouveau site Internet...



- Le service Vie associative a été présenté dans le BWV d'avril-mai 2019 (agents du Centre Sancey) et de juin-juillet (agents du Kursaal).
- Le nouveau site Internet de la Ville, en ligne à l'été 2019, crée l'opportunité pour les Services de repenser le descriptif de leurs missions, mais également d'harmoniser différents dossiers pour simplifier la lisibilité et les démarches.

Créer un site Internet d'échanges inter-associatifs, un réseau de communication entre associations

Diffuser aux associations une newsletter sur la vie associative bisontine et les actions de la Ville et améliorer la diffusion du B'rêves d'assos

Les demandes des associations

RELATIONS INTER-ASSOCIATIONS

Le travail en cours des Services

- Abandon du B'rêves d'assos au profit d'une lettre d'information dont le contenu sera débattu lors des prochaines Rencontres associatives en janvier 2020.
- Étude pour le développement d'une plateforme permettant les échanges entre associations.

Transparence de la Ville vis-à-vis des associations  
Mieux communiquer sur le processus d'attribution des subventions

Attribuer des subventions pour l'achat de matériel pour le développement de l'association

Pérenniser les aides financières, stopper la baisse des subventions, privilégier l'aide au fonctionnement par rapport à l'aide au projet

Faciliter les dispositifs de subventions et avoir un document et un interlocuteur uniques pour le dépôt et le suivi de la demande

Répartir de façon équitable les subventions et traiter avec égalité les associations

Les demandes des associations

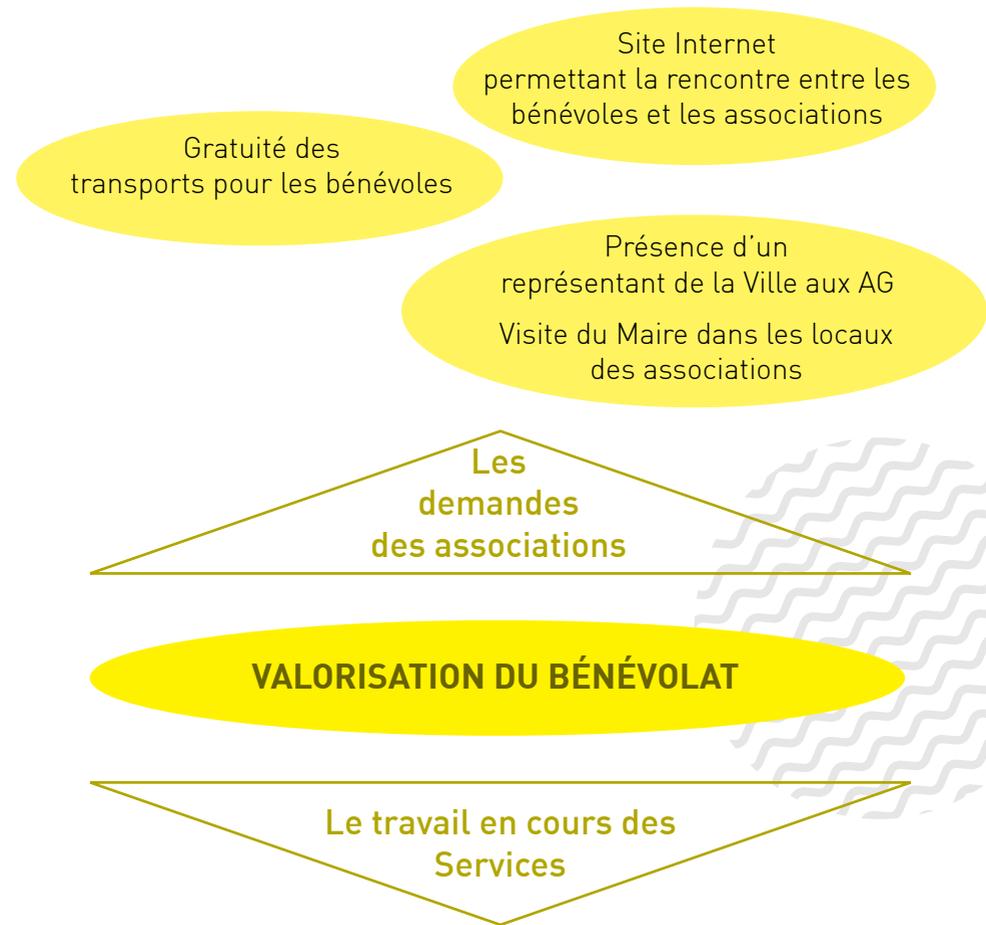
SUBVENTIONS

Le travail en cours des Services

- Une frise chronologique sera réalisée pour expliquer le processus d'instruction d'un dossier de demande de subvention.
- Des critères pour l'attribution des subventions sont en cours de rédaction par le Service Vie associative.
- Une plateforme dématérialisée des demandes de subvention est en cours d'élaboration (expérimentation avec la Culture et la Vie associative fin 2019 puis déploiement progressif auprès des autres services).
- Les dossiers à remplir ne peuvent être les mêmes pour toutes les associations car chaque Service a des critères d'attribution différents. Chaque Service instruit les dossiers avec l'expertise et les critères qui lui sont propres.



- Le patrimoine immobilier étant vaste (55 000 m<sup>2</sup> dont 15 000 m<sup>2</sup> en gestion pour le seul service Vie associative), les travaux se font au fur et à mesure.
- Des projets sont en cours d'étude pour la rénovation de la salle Battant avec un nouvel équipement son et vidéo. La salle du Manège (Fort de Breuille) va connaître quant à elle d'importantes rénovations qui permettront d'accueillir des associations toute l'année.
- Les tarifs de location des salles associatives ont été, pour la plupart, revus à la baisse pour les associations bisontines lors du Conseil municipal du 20 juin 2019. Les tarifs des salles de mêmes capacités ont été harmonisés.
- La réservation des salles en ligne devrait être effective d'ici la fin de l'année en visualisant les disponibilités et avec des photos des salles et leur équipement. Une cartographie des salles sera développée dans un second temps.
- Une étude est en cours pour réduire le temps de traitement administratif des demandes de location (accusé de réception automatique, contrat de location dématérialisé, etc.)



- Étude d'une plateforme informatique où les associations pourront présenter leurs besoins en décrivant les missions dévolues aux bénévoles recherchés et leurs durées.

## 6. Partage de bonnes pratiques entre associations





# Prochaines Rencontres associatives

## Samedi 18 janvier 2020 au Kursaal

Inscription obligatoire avant le 1<sup>er</sup> décembre 2019



Ville de  
**Besançon**  
service   
Vie associative

Centre municipal Sancey  
27 rue Alfred Sancey · 25000 Besançon

03 81 87 80 70  
[vieassociative@besancon.fr](mailto:vieassociative@besancon.fr)